



SwissRespect
www.swissrespect.ch

Communiqué de presse du 14 novembre 2012 ([PDF](#))

SwissRespect se réjouit de la décision du Conseil Fédéral de reporter la décision sur la stratégie de l'argent blanc et l'auto-déclaration fiscale.

Dans un contexte où les pertes d'emploi en Suisse sont de plus en plus fréquentes, la sage décision du Conseil Fédéral de temporiser doit permettre de réfléchir sur l'avenir de notre pays ainsi que sur la guerre économique qui lui est actuellement livrée.

SwissRespect estime que les décisions du Conseil Fédéral ne doivent pas être prises sur les pulsions électoralistes de la cheffe du Département des finances. Heureusement, certains de ses membres ont pris la mesure des défis à relever. Ils retardent vraisemblablement l'adoption d'une stratégie commune concernant les recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), prévues pour 2015, qui veut définir les infractions fiscales graves comme préalables au blanchiment d'argent.

L'imposition de la signature d'une auto-déclaration de conformité fiscale aux clients des banques en Suisse n'est pratiquée dans nul autre pays : un tel document ne saurait d'ailleurs couvrir les spécificités nationales et internationales de la fiscalité et la gradation d'un délit fiscal. L'impossibilité pour les employés de banque, promus au rang de fonctionnaires fiscaux, de vérifier le bien-fondé de telles déclarations reviendrait à faire signer un document de routine. D'autre part, il est évident que le statut fiscal d'un revenu n'est jamais déterminé au moment même où il est généré et qu'il est crédité sur un compte.

SwissRespect compte ainsi continuer à demander une égalité de traitement et une réciprocité avec les autres pays sur le thème de la conformité fiscale.

Alors que nos dirigeants hésitent à juste titre, d'autres places financières organisent d'ores et déjà la défense de leurs intérêts nationaux. L'association des banques et banquiers luxembourgeois (ABBL) a, par exemple, établi une charte non contraignante dans laquelle les banquiers s'engagent à n'être « ni policier, ni complice ». Ils informeront leurs clients de leur devoir fiscal mais se refuseront à les contrôler dans la durée.

La Suisse ne doit plus figurer parmi les premiers de classe et prendre des mesures qui ne lui sont pas demandées et qui ne reposent sur aucune loi fédérale ni aucune réglementation internationale.

Les propositions de SwissRespect sont les suivantes :

1. Observer les prises de positions d'autres pays et analyser l'approche prudente du Luxembourg et la charte conçue par l'ABBL.
2. Attendre les recommandations du GAFI au sujet des délits fiscaux préalables au blanchiment d'argent.
3. Harmoniser au plan international avant d'édicter une réglementation nationale.
4. Temporiser, ce qui n'empêche en rien de réfléchir et de se préparer à participer aux grands courants internationaux.

Les pressions extérieures mais aussi et surtout les pressions intérieures menées par une intelligentsia suisse « bien pensante », moralisatrice et sans programme économique crédible ne doivent pas empêcher le Conseil Fédéral de trouver des solutions pratiques et pragmatiques aux problèmes auxquels notre pays est confronté.

Echange automatique d'informations, impôts sur les successions, fiscalité des personnes physiques et des entreprises, propriété privée et fédéralisme sont des thèmes sur lesquels notre association entend bien rester active et combative.

Une Suisse dirigée par des gestionnaires sans objectifs communs ne peut que reculer. Réveillons-nous !!! .

Contact :

Jean Daniel Balet, Tel. +41 76 280 01 62